

# UN ÉTAT FORT POUR FACILITER LA VIE À NOS PME



*Les PME constituent la colonne vertébrale de notre économie. Exploiter une entreprise, une PME, lors de son lancement, pendant sa croissance et jusqu'à la passation du flambeau, c'est un acte audacieux qui requiert un énorme effort.*

*Le Parti Québécois s'engage à faciliter la vie de nos PME, à les soutenir durant toutes les phases de leur développement, et à passer d'un État en mode « normatif » à un État plus souple, en mode « solutions ».*

*Un gouvernement du Parti Québécois réduira de manière concrète le fardeau réglementaire imposé aux PME. Pour ce faire, il s'inspirera des commentaires entendus des femmes et des hommes d'affaires lors de la tournée Priorité PME. Afin de signifier clairement cette volonté de changement, l'allègement réglementaire relèvera directement du bureau du premier ministre.*

## Un État fort pour faciliter la vie à nos PME

---

- Instaurer un allègement réglementaire spécifique pour les cinq premières années d'existence d'une entreprise et donner le droit à l'erreur;
- Réduire concrètement et significativement le fardeau réglementaire des PME dès la première année par la création d'une équipe de choc, composée de hauts fonctionnaires et de représentants de PME, et pilotée par un ministre délégué aux PME relevant directement du premier ministre;
- Mettre fin à la culture du « racket » chez Revenu Québec, qui trône en tête du top 10 des ministères et organismes les plus redoutés par les PME;
- Diminuer de beaucoup la paperasse. Le principe « une fois suffit », qui stipule qu'une entreprise ne devrait avoir à fournir la même information qu'une seule fois, sera appliqué à toute la machine gouvernementale;
- Faciliter le rachat d'une entreprise par les employés;
- Revoir les règles fiscales qui font obstacle à la transmission des entreprises d'une génération à l'autre;
- Mettre en place des mesures pour soutenir la commercialisation et l'exportation destinées aux PME œuvrant dans les secteurs de la deuxième et de la troisième transformations, dans toutes les régions du Québec.